

## COMITE SYNDICAL DU 12 SEPTEMBRE 2016 COMPTE-RENDU des DELIBERATIONS

Le 12 septembre 2016 à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de SAINT-SYLVESTRE- CAPPEL, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

**Date de la convocation : 5 septembre 2016**

**Nombre de Communes adhérentes : 99**

**Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 198**

### **PRESENTS : 113 délégués**

M. Michel PICOTIN	délégué titulaire	ARNEKE
M. Damien DEKNEUDT	délégué suppléant	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-Pierre LAMOITTE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Stéphane VERCRUYSSSE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jacques CARON-COTTIN	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-Marie BREYER	délégué titulaire	BERTHEN
M. Jean-Marc LUTIC	délégué suppléant	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Gery BOGAERT	délégué suppléant	BISSEZEELE
M. Gérard BEAUVOIS	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Anne BERTELOOT	délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	délégué titulaire	BORRE
Mme Marie-Claude LERMYTTE	délégué titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	délégué titulaire	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean-Luc SCHRICKE	délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Alain JANSSEN	délégué suppléant	CAPPELLE-BROUCK
M. Federik POTISEK	délégué titulaire	CASSEL
Mme Pascaline REUMAUX	délégué titulaire	DRINCHAM
M. Bruno COSSART	délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	délégué titulaire	EECKE
M. Paul JANSSEN	délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Paul RYCKEWAERT	délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Bernard BAES	délégué titulaire	ESTAIRES
M. Philippe MASQUELIER	délégué titulaire	FLETRE
M. Sébastien MONSIMERT	délégué titulaire	FLETRE
Mme Marie-Andrée DELESTREZ	délégué suppléant	FLEURBAIX
M. Patrick TALLEU	délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
Mme Yvette VANDENABEELE	délégué titulaire	HARDIFORT
M. Jean-Michel LAROYE	délégué titulaire	HAVERSKERQUE
M. Julien NOEL	délégué titulaire	HAVERSKERQUE
M. José NEIRYNCK	délégué titulaire	HERZEELE
M. Stéphane FRANCKE	délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	délégué titulaire	HOLQUE

M. Jean-Pierre FERAMUS	délégué titulaire	HONDEGHEM
M. Jérôme VERMERSCH	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Sébastien BEAUCAMP	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry VANDENBILCKE	délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Patrick LESCORNEZ	délégué titulaire	HOYMILLE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre Jean SALOME	délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	délégué titulaire	LA GORGUE
M. Georgy HERCHIN	délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jean-Luc DECOSTER	délégué titulaire	LAVENTIE
M. Gilles NICOLATS	délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Henri CARON	délégué titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Denis DECALF	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jacques HERMANT	délégué titulaire	LYNDE
M. Patrick DEBEUSSCHER	délégué titulaire	LYNDE
M. Jean-Pierre LICOUR	délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Patrick DEROUILLERS	délégué titulaire	MERRIS
M. Patrick DURIEZ	délégué titulaire	MERRIS
M. Jean-Louis LEMETTRE	délégué suppléant	MERVILLE
M. Christian BOUREZ	déléguée titulaire	METEREN
Mme Elizabeth BOULET	délégué titulaire	METEREN
Mme Béatrice DESCAMPS	délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	délégué titulaire	MORBECQUE
M. Maxime CREPIN	délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Pascal CODRON	délégué titulaire	NIEPPE
M. Dominique MARQUIS	délégué titulaire	NIEURLET
M. Régis VERBEKE	délégué titulaire	NIEURLET
M. Edgard DUVAL	délégué titulaire	OOST-CAPPEL
Mme Stéphanie PORREYE	délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Christophe VANLERBERGHE	délégué titulaire	PITGAM
M. Bertrand NOVELLE	délégué titulaire	QUAEDYPRE
M. Denis TOURNANT	délégué titulaire	QUAEDYPRE
M. Jacques HUMEZ	délégué titulaire	RENESECURE
M. Joël DURAFOUR	délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	délégué titulaire	REXPOEDE
M. Kevin NEFFE	délégué titulaire	RUBROUCK
M. Jean-Pierre VARLET	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bruno BERNAERT	délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Pierre BAUDENS	délégué suppléant	SAINT-MOMELIN
M. Jean-Pierre LOGEZ	délégué titulaire	SAINT-PIERREBROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	délégué suppléant	SAINT-PIERREBROUCK
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	déléguée titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Patrick WAYMEL	délégué titulaire	SERCUS
M. Jean-Marc POLVECHE	délégué titulaire	STAPLE
M. Georges BOUQUET	délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Joël DEVOS	délégué titulaire	STEENWERCK
M. Bruno WULLEPUT	délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	délégué titulaire	STRAZEELE
M. Bernard BEUN	délégué titulaire	TERDEGHEM
M. Louis BALLOY	délégué titulaire	TERDEGHEM
M. Patrick DELALLEAU	délégué titulaire	THIENNES
M. Jean-Luc LAURENT	délégué suppléant	THIENNES
M. Alain NOEL	délégué titulaire	UXEM
M. Stefan GAGET	délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Charles GALLIEZ	délégué titulaire	VOLCHERINCHOVE
M. Eric SMAL	délégué titulaire	WALLON-CAPPEL
M. Michel AVEZ	délégué titulaire	WALLON-CAPPEL
M. Benoit LAURENT	délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	délégué titulaire	WATTEN
M. Jean-Noël PENEZ	délégué titulaire	WATTEN

Mme Laurence BARROIS	déleguée titulaire	WEMAERS CAPPEL
M. Lucien MONNIER	délegué suppléant	WEMAERS CAPPEL
M. Bruno BYACHE	délegué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	délegué titulaire	WINNEZEELE
M. François HEYMAN	délegué titulaire	WINNEZEELE
M. Frédéric DEVOS	délegué titulaire	WORMHOUT
M. Michel KERFYSER	délegué titulaire	WULVERDINGHE
M. Franck RICHARD	délegué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Stéphane LIEVIN	délegué titulaire	ZERMEZEELE

### **POUVOIRS : 8**

- M. Arnauld COUVREUR, délégué titulaire de CAPPELLE BROUCK a donné pouvoir à Edmond TURPIN
- M. Philippe COTREZ, délégué titulaire de CASSEL a donné pouvoir à Federik POTISEK
- M. Bernard DENECKER, délégué titulaire de DRINCHAM a donné pouvoir à Pascaline REUMAUX
- M. Valentin BELLEVAL, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à Jacques HERMANT
- M. Bernard DEBAECKER, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à Marie-Madeleine CAMPAGNE
- M. Jean-Philippe BOONAERT, délégué titulaire de LAVENTIE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DECOSTER
- M. Christian BECUWE, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
- M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à Benoit LAURENT

### **VOTANTS : 121**

**Secrétaire de séance : M Christian DELASSUS**

---

## ORDRE DU JOUR

### - Approbation du compte rendu de la séance précédente

#### - Administration générale :

- Modification de la composition du Bureau
- Lancement d'une étude de planification/ programmation énergétique (EPE) en partenariat avec l'ADEME
- Adhésion à l'AGUR (agence d'urbanisme de la région de Dunkerque)
- Convention CREATIC pour la dématérialisation avec le CDG59
- Avis sur l'affiliation du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au CDG59

#### - Finances publiques

- décision modificative
- TCFE Taxe Consommation finale d'électricité : coefficient et perception taxe 2017
- fixation des durées d'amortissement
- admission en non valeur
- modification modalités de perception de la cotisation 2016 pour les communes de Nieurlet et Pitgam
- Convention pour la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité

#### - Eclairage public : actualisation du programme travaux 2016 et imputation comptable

#### - Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité : actualisation du programme travaux 2016 (Article 8)

#### - Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz :

- aides au raccordement des bâtiments
- crac 2015 (avec GRDF)
- Avis sur le projet d'arrêté relatif la conversion du réseau de gaz : gaz B/gaz H (phase pilote)

#### - Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité :

- crac 2015 (avec EDF et Enedis)
- rapport de contrôle 2014/2015

#### - Informations sur les décisions

#### - Achats groupés d'énergie : informations sur le suivi du lot 1 Electricité

#### - Télécommunications numérique : informations sur la reprise des réseaux de montée en débit et sur la signature de la convention avec le syndicat Numérique

#### - Questions diverses

#### - Signature de la convention Enedis/Siecf

*En préambule à la réunion du Comité syndical (de 17h30 à 18h), une réunion d'informations a été organisée avec GRDF sur le projet d'arrêté relatif à la conversion du réseau de gaz (gaz B/gaz H). L'ensemble des communes concernées était convié à cette réunion. Une délibération est proposée au Comité sur ce projet d'arrêté.*

## Administration Générale Approbation du Compte rendu de la réunion du 7 avril 2016

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

### Délibération n° 25/2016 - Administration Générale - Modification de la composition du bureau suite à la démission de M TACCOEN

#### Exposé et proposition

Par délibération en date du 5 mai 2014, le Comité du SIECF a décidé de fixer la composition du Bureau suivante : 15 vice-présidents et 13 membres,

Vu la récente démission pour raisons de santé, de Monsieur Alain TACCOEN, réceptionnée au SIECF en date du 27 juin 2016 et transmise à Monsieur le Sous-Préfet,

Considérant que Monsieur le Sous-Préfet a accepté la démission par arrêté préfectoral en date du 12 juillet 2016, notifié à Monsieur TACCOEN le 6 septembre 2016,

Considérant que les missions de Monsieur Alain TACCOEN sont assurées par MM Christian DELASSUS et Edgard DUVAL,

Le Président du SIECF propose la suppression d'un poste de Vice-Président,

#### Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Délibération n° 26/2016 - Administration Générale - Election d'un membre du bureau suite à la démission de M Edouard CAPOEN

#### Exposé et proposition

Monsieur Edouard CAPOEN, délégué de la Commune de MORBECQUE a démissionné de son poste de délégué et membre du bureau du SIECF. Il s'avère donc nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau membre du bureau.

Monsieur Rodrigue BOURNONVILLE, nouveau délégué de la Commune de MORBECQUE, est candidat.

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 121

Nombre de suffrages exprimés : 121

Monsieur Rodrigue BOURNONVILLE a obtenu 121 voix.

Monsieur Rodrigue BOURNONVILLE est élu membre du bureau du SIECF.

### Délibération n° 27/2016 - Administration Générale - Lancement d'une étude de planification/programmation énergétique (EPE) en partenariat avec l'ADEME

#### Exposé et proposition

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le dispositif EPE (Etude de Planification/Programmation Energétique) lancé par l'ADEME. *La note de cadrage détaillée réalisée par l'ADEME est téléchargeable sur le site du SIECF.*

La décentralisation est une tendance de fond depuis plusieurs années, elle est confortée dans le domaine de l'énergie par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. La libéralisation énergétique implique que

les collectivités territoriales se positionnent sur leur approvisionnement énergétique. Le développement des énergies renouvelables sera d'autant plus efficace et accepté que les citoyens seront partie prenante des projets.

L'EPE s'inscrit dans ces dynamiques multiples de territorialisation des enjeux énergétiques. Elle vise à permettre aux territoires infrarégionaux en parallèle de la dynamique Plan Climat, de se saisir pleinement des questions énergétiques afin de maîtriser leurs consommations et développer leurs potentiels d'énergies renouvelables locales et prendre ainsi les décisions adéquates en matière de réseaux énergétiques.

En outre, l'EPE sera un relai d'importance en apportant un certains nombres d'éléments techniques pour la rédaction des volets énergie des SCOT, PLUI et PLU et PCAET du territoire.

En résumé, l'EPE doit permettre au territoire de disposer :

- d'une photographie actuelle de sa consommation énergétique, de sa production et de ses modes de distribution (réseaux) ;
- d'une vision prospective de ces mêmes éléments ;
- et d'une stratégie de mise en œuvre de ce scénario pour tendre vers un territoire à Energie Positive (couvrant la majorité de ses besoins à partir d'énergies renouvelables et fatales locales).

Il est proposé à l'Assemblée :

- D'autoriser le lancement d'une EPE sur le territoire du SIECF

Les résultats et scénarii proposés dans l'étude pourront se décliner à la maille communale, intercommunale (CCFI, CCHF, CCFL) ainsi qu'à la maille Flandre,

- De valider la composition d'un comité de pilotage

Composition proposée :

Élus du SIECF

Elus des 3 intercommunalités (CCHF/ CCFI/ CCFL)

Représentants des Pays

Techniciens SIECF et des 3 intercommunalités

Partenaires à associer :

Energéticiens (Enedis ex ERDF, GRDF, EDF, ENGIE, Dalkia, Inéo, Véolia, Primagaz, Nord Combustible,...)

SM SIROM, SMICTOM et SMFM

SIVOM Aa et Colme, USAN

Noréade et régies des Eaux

Méthaniseurs et énergies renouvelables

Services développement durable / Agenda 21/ Economies d'énergie des collectivités du territoire

- D'inscrire les crédits budgétaires au compte 202 car l'EPE a vocation à contribuer aux SCOT, PLUI et PLU ainsi qu'aux PCAET du territoire
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ADEME pour obtenir son soutien financier dans le cadre de la réalisation de la présente EPE
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les données utiles à la réalisation de l'EPE auprès notamment des énergéticiens et de l'observatoire climat
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération

### Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 28/2016 - Administration Générale - Adhésion à l'AGUR (Agence d'urbanisme de la région de Dunkerque)**

### Exposé et proposition

L'AGUR vient de solliciter le SIECF en vue d'une adhésion.

Au vu de l'intérêt et de l'importance de la collaboration sur les problématiques énergétiques, Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'émettre un avis favorable.

### Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 29/2016 - Administration Générale - Convention CREATIC pour la dématérialisation avec le CDG 59**

### **Exposé et proposition**

Monsieur le Président expose que de nouvelles contraintes juridiques obligent les collectivités à utiliser de nouvelles procédures dématérialisées tout en accroissant la sécurité de leur système d'information, le Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale du Nord propose donc une mise à disposition d'un agent.

A cette fin, un projet de convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission relative au système d'information a été établi avec une estimation financière.

Il est proposé au comité syndical d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.

### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 30/2016 - Administration Générale - Avis sur l'affiliation du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut au CDG 59**

### **Exposé et proposition**

Le Président propose à l'Assemblée d'émettre un avis favorable pour l'affiliation du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut au CDG 59.

### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération N° 24/2016 - Finances Publiques - Décision Modificative N° 1**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et marchés publics**

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter la décision modificative n° 1 telle qu'annexée.

### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **Délibération n° 31/2016 - Finances Publiques - Taxe Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : Coefficient et perception taxe 2017**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et marchés publics**

Monsieur le Président propose que le coefficient 2017 reste identique à celui de 2016. En outre, il propose que les modalités de perception et de reversement restent inchangées.

### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 32/2016 - Finances Publiques - Avenant Taxe Consommation Finale d'Electricité (TCFE) - entre la commune de REXPOEDE et le SIECF sur la taxe 2016**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président**

Le SIECF et la Commune de Rexpoëde ont signé une convention le 21 mai 2015 concernant la perception et le reversement de la TCFE.

Or au 1<sup>er</sup> janvier 2015 la Commune de Rexpoëde a changé de strate démographique, elle compte désormais plus de 2000 habitants.

Ce changement a amené les services de la DRFIP a modifié les modalités de versement de la TCFE, indiquées aux fournisseurs.

Aussi afin de régulariser la situation pour l'année 2016, il est proposé de signer un avenant entre REXPOEDE et le SIECF.

Le SIECF assurera le contrôle des taxes. Les autres modalités de convention restent inchangées.

### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération N° 33/2016 - Finances Publiques - Fixation des durées d'amortissement**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et marchés publics**

Par délibération en date du 16 septembre 2013, le Comité syndical avait adopté des durées d'amortissement.

Cette délibération ne comporte pas l'ensemble des dépenses d'investissement susceptibles d'être financées par le SIECF.

Il est proposé au Comité de fixer les durées d'amortissement selon le tableau ci-dessous :

<b>NATURE</b>	<b>DUREE D'AMORTISSEMENT</b>
Logiciel informatique	2 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	5 ans
Véhicule	5 ans
Immobilisation dont la valeur est inférieure ou égale à 500€ TTC	1 an
Subvention d'équipement versée à un organisme privé	5 ans
Subvention d'équipement versée à un organisme public	15 ans
Travaux d'extension, de renforcement, d'enfouissement et d'effacement sur les réseaux électriques et gaz	15 ans
Frais d'étude et d'insertion non suivis de travaux	2 ans
Bâtiment	30 ans
Installations, matériel et outillage techniques	15 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **Délibération N° 34/2016 - Finances Publiques - Admission en non valeur**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et marchés publics**

Monsieur le Président informe l'Assemblée de la demande faite par Monsieur le trésorier d'Hazebrouck.

Il convient d'admettre en non-valeur :

Pièce référencée T-86            exercice 2014            nom du redevable : Orange France Centre  
montant : 0.50€

pour motif de « créances minimales à apurer » pour lesquelles le seuil de poursuite n'étant pas atteint et l'échec du recouvrement amiable constaté, aucun moyen d'action n'est possible.

#### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **Délibération N° 35/2016 - Finances Publiques - Modification modalités de perception de la cotisation 2016 pour les communes de Nieurlet et Pitgam**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et marchés publics**

Il est proposé à l'Assemblée de bien vouloir modifier la délibération du 7 avril 2016, concernant les modalités de perception de la cotisation 2016 pour les communes de :

- Nieurlet : fiscalisation pour numérique (pour un montant de 4477.50€) et budgétisation pour Electricité (pour un montant de 3084.50 €)
- Pitgam : budgétisation pour l'ensemble des compétences au lieu de fiscalisation (pour un montant total de 10 388 €)

#### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **Délibération n° 36/2016 - Finances Publiques - Convention pour la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et marchés publics**

Monsieur le Président expose que de nouvelles contraintes juridiques obligent les collectivités à utiliser de nouvelles procédures dématérialisées (dans la perspective de l'obligation de télédéclaration à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017).

A cette fin, une convention pour la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité a été établie (service gratuit et sécurisé).

Il appartient donc à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.

#### **Adoption**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération n° 43/2016 - Maitrise de la Demande en Energie - Ajustement de la répartition des crédits

### Exposé et proposition

Dans le cadre des aides à la maîtrise de la demande en énergie, la répartition des aides initialement prévues était la suivante (délibération en date du 22 février 2016) :

	BATIMENT	ECLAIRAGE PUBLIC
Répartition du fond de concours de 300 000 € maximum	100 000,00 € (33%)	200 000,00 € (66%)

Or avec l'obtention d'une aide FSIL, il est proposé à l'Assemblée de revoir la répartition afin de privilégier les dossiers bâtiments et donner délégation au Bureau pour fixer la répartition dans la limite des 300 000€ annuels.

### Adoption :

*Les délégués des Communes de Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Sailly-sur-la-Lys ne prennent pas part à cette question.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération N° 23/2016 - Eclairage public (Investissement) - Actualisation du programme travaux 2016 et imputation comptable

### Exposé et proposition - Rapport de M Jacques HERMANT - Vice-Président chargé de l'éclairage public

Par délibération en date du 22 février 2016 le Comité syndical a validé le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2016 au titre de la compétence éclairage public investissement.

Toutefois, il convient de réactualiser le programme pour tenir compte de divers éléments (travaux d'autres concessionnaires, chantiers supplémentaires, ....).

L'Assemblée est invitée à valider les modifications du programme travaux, modifications présentées dans le tableau ci-joint.

En outre, il est précisé que les travaux sont imputés comptablement au compte 21538. Les modalités de participation des Communes sont celles prévues par la délibération du 22 février 2016.

### Adoption :

*Les délégués des communes de Arnèke, Bergues, Biene, Blaringhem, Boeschèpe, Brouckerque, Cassel, Ebblinghem, Estaires, Flêtre, Fleurbaix, Hazebrouck, Holque, Houtkerque, Hoymille, La Gorgue, Laventie, Le Douliou, Lederzeele, Ledringhem, Lestrem, Merville, Méteren, Morbecque, Nieppe, Nieurlet, Oost-Cappel, Oxelaere, Quaedyne, Renescure, Sailly-sur-la-Lys, Sainte-Marie-Cappel, Saint-Momelin, Saint-Pierrebrouck, Socx, Steenbecque, Steene, Saint-Jans-Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Uxem, Vieux-Berquin, Volckerinckhove, Warhem, Wemaers-Cappel, West-Cappel, ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération n° 37/2016 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité - Actualisation du programme travaux 2016 - Article 8

### Exposé et proposition - Rapport de M Edmond TURPIN - Vice-Président chargé de la concession électricité

L'Assemblée est invitée à valider les modifications du programme des travaux selon le tableau récapitulatif.

### Adoption

*Les délégués des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, LESTREM, LES MOËRES (GHYVELDE) et SAILLY-SUR-LA-LYS ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 39/2016 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz - Aides au raccordement des bâtiments**

### **Exposé et proposition - Rapport de Jean-Pierre BAUDENS - Vice-Président chargé de la concession gaz**

Le SIECF et GRDF ont signé une convention de partenariat pour favoriser le raccordement des bâtiments au gaz naturel (délibération du Comité en date du 17/11/2014).

A ce jour, deux communes vont bénéficier de cette aide à savoir les Communes de Oxelaere et Steenwerck (maximum 600 € par projet).

Dans ce cadre le SIECF recevra l'aide de GRDF et la reversera aux Communes concernées.  
L'Assemblée est invitée à valider cette proposition.

### **Adoption**

*Les délégués des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, LESTREM, LES MOËRES (GHYVELDE) et SAILLY-SUR-LA-LYS ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 40/2016 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz - Comptes Rendus Annuels 2015 des Concessions de distribution publique de gaz (avec GRDF)**

### **Exposé et proposition - Rapport de Jean-Pierre BAUDENS - Vice-Président chargé de la concession gaz**

Par un contrat de concession, en date du 31 décembre 2003, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GrDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondshoote, Hoymille, Killem, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque ont transféré leur compétence avec effet au 1er janvier 2014, elles sont donc intégrées au contrat historique par avenant.

Par un contrat de concession en date du 6 juillet 2009, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Haverskerque, Herzeele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, GrDF a adressé au SIECF deux comptes rendus d'activité pour l'année 2014.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 12 septembre 2016, durant laquelle les CRAC 2015 ont été présentés,

Après avoir entendu la présentation de GrDF, les délégués sont invités à prendre acte des CRAC 2015.

*Les délégués des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, LESTREM, LES MOËRES (GHYVELDE) et SAILLY-SUR-LA-LYS ne prennent pas part au vote.*

## **Délibération n° 38/2016 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz - Avis sur le projet d'arrêté relatif à la conversion du réseau de gaz (gaz B/gaz H) - Phase pilote**

### **Exposé et proposition - Rapport de Jean-Pierre BAUDENS - Vice-Président chargé de la concession gaz**

Le Président propose à l'Assemblée :

- d'émettre un avis favorable sur le projet d'un arrêté relatif à la conversion du réseau de Gaz (Gaz B / Gaz H),
- d'attirer l'attention de Mme la Ministre de l'Environnement, afin que les éventuels changements de matériels à gaz bénéficient d'une aide technique et financière.

### **Adoption**

*Les délégués des communes de FLEURBAIX, LAVENTIE, LESTREM, LES MOËRES (GHYVELDE) et SAILLY-SUR-LA-LYS ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération n° 41/2016 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité - Compte Rendu Annuel 2015 de la Concession de distribution publique d'électricité (avec EDF et ENEDIS)**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Edmond TURPIN - Vice-Président chargé de la concession électricité**

Le 30 mars 2012, le Comité syndical a approuvé la signature d'un nouveau cahier des charges de concession pour 30 ans avec ERDF (devenu ENEDIS) et EDF.

EDF et notamment sa branche commerce assure l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente y compris le tarif de première nécessité.

Enedis assure la gestion du réseau public de distribution d'électricité concédé.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, Enedis et EDF ont adressé au SIECF un compte rendu d'activité pour l'année 2015.

En ce qui concerne la partie distribution, le cahier des charges prévoit des objectifs en matière de résorption des fils nus faible section (50 km en 10 ans) et des postes de distribution équipés de tableaux HTA à coupure dans l'air (5 tableaux renouvelés par an).

A ce jour Enedis a fourni un état de la résorption des fils nus faible section (tableau dans rapport de contrôle).

Le cahier des charges prévoit également une amélioration du critère B (temps de coupure moyen annuel) qui est actuellement médiocre.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 12 septembre 2016, durant laquelle le CRAC 2015 a été présenté,

Après avoir entendu la présentation d'Enedis et celle d'EDF, les délégués sont invités à :

- prendre acte du CRAC 2015
- noter que le critère B reste insuffisant, malgré une légère amélioration en 2015, Enedis est invité à prendre des mesures et à programmer des travaux à la fois sur les réseaux HTA et BT
- préciser qu'Enedis se doit de fournir les éléments concernant les postes à coupure dans l'air, au plus vite pour les années 2012 à 2015 et de les incorporer dans le CRAC 2016, pour l'année 2016.

*Les délégués des Communes de Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Sailly-sur-la-Lys, ne prennent pas part à cette question.*

## Délibération n° 42/2016 - Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité - Rapport de contrôle pour l'année 2014/2015

### Exposé et proposition - Rapport de M Edmond TURPIN - Vice-Président chargé de la concession électricité

Le SIECF est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente pour le compte de ses communes adhérentes et des usagers.

Dans ce cadre et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, la première mission du SIECF est de veiller au bon accomplissement de ces missions de service public. Le rapport de contrôle ci-après en est la synthèse.

Réalisé sur la base des éléments transmis par les concessionnaires EDF et ERDF, il dresse un état détaillé de la qualité du service public de l'électricité sur la concession : il met en évidence les évolutions positives et ce qui doit être amélioré.

Outil d'analyse et de prospective, ce rapport est donc un élément essentiel de la mission de service public qui incombe au SIECF.

Le Comité est invité à adopter le rapport de contrôle 2014/2015 relatif à la concession d'électricité.

#### Adoption

*Les délégués des Communes de Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Sailly-sur-la-Lys ne prennent pas part à cette question.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération n° 44/2016 - Informations sur les décisions du Président et du Bureau du SIECF

### Exposé et proposition

En application de la délibération du Comité en date du 5 mai 2014, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Numéro de décision	Nature	Objet
BUREAU SYNDICAL DU 26 AVRIL 2016	RESSOURCES HUMAINES	Statut et gratification des étudiants stagiaires
BUREAU SYNDICAL DU 26 AVRIL 2016	RESSOURCES HUMAINES	Poste Adjoint Administratif Titulaire
BUREAU SYNDICAL DU 26 AVRIL 2016	ADMINISTRATION GENERALE	Cinquantenaire du SIECF
BUREAU SYNDICAL DU 26 AVRIL 2016	RESSOURCES HUMAINES	Participation au Congrès FNCCR
BUREAU SYNDICAL DU 1 SEPTEMBRE 2016	ELECTRICITE	Convention sociétale Siecf/ Enedis en application de la délibération du Comité du 20 octobre 2015
BUREAU SYNDICAL DU 1 SEPTEMBRE 2016	MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE	Dossiers aides 2016

Le Comité syndical prend acte.

## **Achats groupés d'énergie : informations sur le suivi du Lot 1 Electricité**

Il est signalé à l'ensemble du comité qu'une négociation est en cours avec la société ENGIE concernant le problème de facturation sur le lot N° 1 Fourniture et acheminement d'électricité - Tarif « Bleu » Puissance < 36 Kva.

Il est rappelé que malgré les relances et recommandés envoyés par ENGIE, il ne faut en aucun cas payer ces factures puisque le tarif appliqué n'est pas celui de l'acte d'engagement du Marché.

Dès que nous aurons un retour sur ce problème, nous transmettrons l'information aux communes concernées.

## **Compétence télécommunications numérique : informations**

Les procédures de reprise des réseaux existants vont être entreprises (Sailly, Communautés de Communes notamment).

Dès que le syndicat numérique (la fibre 59/62) aura attribué sa DSP, le SIECF organisera une réunion d'informations sur le déploiement de la fibre.

## **Questions diverses**

La séance est levée.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus**

**Le Secrétaire de séance,**

**Christian DELASSUS,**

**Le Président du SIECF,**

**Michel DECOOL,**

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication*

***Après la clôture de la séance, M Decool président du SIECF a signé avec M Ledez ENEDIS (ERDF) une nouvelle convention sociétale (en application d'une délibération du 20/10/2015)***